

VALERIE FOURNEYRON MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BENOIT HAMON MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 8 novembre 2013 N° 902

Valérie FOURNEYRON et Benoît HAMON se félicitent de l'adoption au Sénat d'une mesure sécurisant le financement des associations dans le cadre du projet de loi Economie sociale et solidaire.

Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, et Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et Solidaire et de la Consommation, se félicitent de l'adoption au Sénat d'une mesure sécurisant le financement des associations.

Faute d'un cadre juridique clair et sécurisant, les collectivités territoriales hésitent parfois à recourir à la subvention pour soutenir les projets associatifs. Grâce à la loi Economie sociale et solidaire, la subvention acquiert une définition législative, attendue depuis de longues années par le secteur associatif, ce qui pourra permettre d'en développer l'usage en alternative à la commande publique.

La subvention permet en effet de garantir la libre initiative des associations au service de l'innovation sociale en réponse aux besoins exprimés par les citoyens.

Pour Benoît HAMON: « C'est une disposition historique, une avancée pour le monde associatif. Les associations existent depuis 1901, et il aura fallu attendre 2013 pour que la loi propose une définition de la subvention ».

Pour Valérie FOURNEYRON: « L'inscription législative de la subvention doit permettre de préserver la capacité d'initiative des associations au service de l'intérêt général. C'est un signal fort donné aux collectivités locales sur la légitimité de la logique de subventionnement aux associations ».

Contacts presse:

Cabinet de Valérie FOURNEYRON - Valérie AMANT : 01 40 45 90 42 Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY : 01 53 18 41 04